

Réunion du Conseil d'Administration du 2 mars 2018

Centre Valpré-Ecully (69) – début de la réunion à 20h30

Présents		Excusés	
John PYM	Président	Julien ALONSO	Membre du CA
Valérie BLOND	Secrétaire générale	Maryvonne GIRARDIN	Membre du CA
Christelle BENOIT	Trésorière cooptée	Nadège JACQUEMOT	Membre du CA
Bruno MEJEAN	Vice-président	Hélène LACOUR	Membre du CA
Frédéric PICHARD	Trésorier-adjoint	Béatrice PILET	Membre du CA
Cyril ADAM	Membre du CA	Florence RODENAS	Membre du CA
Peter EDINGER	Membre du CA		
Marie-Odile PUYPE	Membre du CA cooptée		
Invités			
Salariés			
Thomas CHAMPION	DTR	Frédéric MARTIN	Président du comité 03
Florian BAUD	Agent com' et événementiel	Stéphanie MOURGUES	Présidente du comité 15
Sophie BLUY	Agent administratif compétition	Jérémy POUZET	Président du comité 2607
Catherine PRAT	DAF	Patrick COPIER	Président du comité 38
		Geoffroy NOIR	Président du comité 42
		Kévin EYRAUD	Président du comité 43
		Jean-Paul JACQUET	Président du comité 63
		Jean-Claude LARGY	Président du comité 69
		Yohann PROST	Président du comité 74
		Philippe GEORJON	CTN
		Absents	
		Mathieu DELABRE	Membre du CA
		Maurice PLANTIN	Membre du CA



ORDRE DU JOUR

2

- 1- Approbation ordre du jour
- 2- Approbation CR du CA du 26/01/2018
- 3- Rapport de situation sur la CLOT
- 4- Bilan du championnat de France 2018
- 5- Rapport du président de ligue
- 6- Nouvelles des présidents de comité
- 7- Rapport de la Secrétaire générale
 - a. Règlement intérieur
 - b. AG du 24 mars 2018
 - c. Point sur les emplois
- 8- Rapport de la Trésorière
 - a. Bilan prévisionnel 2017
 - b. Aide aux clubs avenir
 - c. Budget prévisionnel 2018
- 9- Questions diverses

1- Approbation Ordre du jour

Proposition est faite d'ajouter en point 6 à l'ordre du jour un débat sur la licenciation progressive. Les autres points sont décalés d'autant.

VOTE : Etes-vous en accord avec l'ordre du jour proposé ?

Nombre de votants=6, pour=6, abstention=0, contre=0

Ordre du jour adopté à l'unanimité

2- Approbation du CR du 26 janvier 2018

VOTE : Etes-vous en accord avec le compte-rendu du CA du 26/01/2018 envoyé en amont de cette réunion ?

Nombre votant=6, pour =6, abstention=0, contre=0

Compte-rendu adopté à l'unanimité

3- Rapport de la CLOT (Commission Ligue des Officiels Techniques)

Marie-Odile PUYPE (MOP) rappelle que sa prise de fonctions a été tardive et mouvementée puisque Peter EDINGER qui avait déjà assuré l'intérim le temps de la reconstruction de la CLOT a dû poursuivre cet engagement du fait d'une indisponibilité momentanée de Marie-Odile en septembre-octobre. Elle remercie Peter de cet accompagnement et de ce soutien.

Depuis lors, la CLOT a dû faire face à la réforme des cursus d'OT décidée par la FFBaD mais non encore totalement validée, donc en construction en même temps qu'en diffusion. Il y a eu de nombreux échanges entre la CNA et la CLOT, des incompréhensions, des freins, des interrogations qui ont freiné la mise en place des actions mais aussi de la commission elle-même.

-La Formation

Les listes des personnes en capacité d'assurer le suivi du cursus ont été finalisées, pour les juges arbitres, fin novembre et pour les arbitres courant décembre. Les dernières informations de la CNA vont être transmises aux OT aussi vite que possible, entre autre les niveaux requis pour quelles compétitions...

Les formations mises en place ont donc été en partie réalisées avec des stagiaires ou des intervenants ayant commencé avec l'ancienne filière mais en tenant compte de la nouvelle filière.

Les grandes évolutions :

- du juge arbitrage : le stagiaire ne peut plus officier en tant que JAA, il est limité en niveau une fois sa validation faite. Souci pour les certifications car manque de personnes en capacité de réaliser ces certifications et de compétitions sur lesquelles ils peuvent le faire.

-de l'arbitrage : ajout d'une formation entre accrédité et certifié.

-Les Actions

Arbitres : Formation initiale à Tournon, une deuxième est prévue en septembre 2018. Cela fera sans doute une formation par saison au final même dans l'avenir.

Formation continue : Meylan, Echirolles, CRJ et finale ICR à Voiron. 2 personnes sont inscrites à l'examen d'arbitre fédéral (F. Perez et T. Celle)

Juges arbitres : Une formation prévue les 24 et 25 mars dans le Rhône (complète) et une les 2 et 3 juin (Voiron).

Aucune formation continue n'a pu être mise en place.

C. Adam : Quid de la formation GEO qui ouvre des portes par son entrée dans le cursus ? Les gens ont été sensibles à l'allègement du cursus JA, il devrait y avoir plus de candidats.

MOP : Nous allons faire un bilan en fin de saison. A noter la mise en place du schéma régional de formation qui devrait en plus permettre d'harmoniser ces formations sur le territoire.

Juges de ligne : Ces actions ont été mises en place avec le Championnat de France. Tous nos remerciements pour celles qui ont porté ces dernières. Aucune nouvelle de la Loire vis-à-vis de la finale du TOP12. Regret de devoir avoir des juges de lignes fédéraux pour assurer les formations alors qu'un arbitre se doit de connaître pleinement la fonction et est intégré aux équipes des IFB en tant que JDL.

-Les Projets :

Ceux-ci seront fixés durant la réunion du 03/03/2018 durant le CRJ à Voiron. Ils seront ensuite transmis au CA.

A noter une note d'information de la FFBA D émise par Formabad' qui obligerait à salarier les formateurs d'OT :

Débat entre les élus sur le sujet- Il est abordé les soucis tant financiers que techniques d'une telle mesure. Il faudrait vérifier l'obligation annoncée par la FFBA D et de faire un retour quant à l'impossibilité de suivre cette demande fédérale sur le territoire.

4- Bilan du Championnat de France 2018

En l'absence de Florence RODENAS et de Florent MASSIT, tous deux retenus, c'est Florian BAUD qui présente le bilan, sous le contrôle de Catherine PRAT.

Le document projeté est celui qui va être présenté lors de la soirée des partenaires prévues dans la salle Everest de Voiron le 6 avril prochain. Il leur sera aussi offert un tee-shirt bleu-blanc-rouge et présenté le projet d'organisation d'une étape du circuit Européen U19.

-Le sportif:

-220 participants

-3850 spectateurs pendant 4 jours dont 1 000 scolaires les jeudi et vendredi grâce au travail en amont de Thomas Champion avec les écoles primaires locales, et de bénévoles de l'événement sur les animations qui ont œuvré avec les collèges et lycées. Sur les animations, il y a eu un formidable travail de ces bénévoles et du comité 38 qui a assuré les animations avec beaucoup de disponibilité, un formidable accueil des jeunes qui sont repartis ravis, ainsi que leurs enseignants.

-200 bénévoles qui sont partis avec le tee-shirt bleu-blanc-rouge (pour ceux du plateau) ou jaunes-verts (pour les autres). 20 personnes à la direction, les salariés de la ligue à leurs côtés, 70 personnes (UNSS et clubs) dont les JDL.

-Streaming dès le samedi matin. Le bilan technique fédéral n'a pas encore été finalisé mais les retours sont très bons avec un nombre de vues élevé.

-Les finances : 200 000€ avec un bilan aujourd'hui de – 6500€. Toutes les factures ont été réglées, les encaissements pris en compte, il manque encore ce jour la réponse du conseil départemental de l'Isère quant à une éventuelle subvention de sa part.

Un bilan globalement positif, tout à fait vis-à-vis des politiques locaux qui ont découvert notre sport et ne le regardent plus de la même manière vis-à-vis de la salle Everest. Il faut toutefois maintenir cette dynamique, comme à l'égard des partenaires financiers, et l'accueil de l'étape U19 devrait nous aider en ce sens.

5- Rapport de Président de ligue

Championnat de France Senior : Jamais aussi fier de sa vie de badiste d'une réalisation.

DRJSCS : Réunion le 02 mars au matin sur invitation de la DTN, en présence du président de la FFBA D, du PPF (projet performance fédérale = filière haut Niveau-HN) aux institutionnels. La FFBA D ne fait pas de réforme majeure de fond mais renforce ses efforts pour avoir des médaillables aux JO parabad' 2020 et 2024, des médaillables valides aux Europe demain et aux JO de 2024 et au-delà. Le but est le travail dans le long terme. Maintien de l'INSEP, 2 pôles France. Le changement est sur le nombre de pôles espoirs qui devrait atteindre 1 par région à la fin de l'olympiade. Actuellement, il y en a 8, en 2018/2019 il y en aura 11. Ceci ne doit pas faire baisser l'aide financière de la FFBA D vers les pôles, au contraire, il y aura maintien des 12 000€ annuels

en fixe et ajout d'une part variable sur objectifs. Les clubs avenir restent une base forte de ce projet. En AURA il y a 7 clubs avenir, sur 38 en France (bon taux pour notre région), qui sont aidés financièrement par la ligue depuis la création du dispositif. A l'instar de la ligue, la FFBAD a décidé d'apporter une aide financière de 1 000€ annuelle à ces clubs. Le projet de pôle France à Voiron est pour l'heure totalement abandonné car il n'y a pas de perspective de créer un nouveau pôle France.

P. Edinger : Peut-on envisager une licence réduite si prise en cours d'année après avril ?

J. Pym : Il y a des projets de licences moins coûteuses pour des joueurs UNSS, et leur intégration sur des compétitions fédérales, mais pas de licences à coût réduit dans d'autres cas.

6- Nouvelles des présidents de comités

Comité 74 (mail lu par J. Pym) : Rien sur le comité en lui-même mais un retour sur le CFS2018. Il y a eu 50 personnes samedi qui sont venues via le comité (donc quelques autres en individuel), leur retour est unanimement des félicitations pour cette organisation.

Le CA remercie Yohann Prost de ce retour

Comité 2607 (mail lu par B. Méjean) : Bonnes surprises quant aux subventions et bons résultats financiers sur les compétitions qui entraînent un bilan financier finalement sans doute positif. L'avenir fait quand même émerger le sentiment de faire des demandes de subventions lourdes en temps et peu porteuses financièrement. Sans doute des pertes de bénévoles au sein du CA.

Comité 63 (mail lu par C. Prat) : Problème lié à l'emploi CNDS qui risque, en cas de refus, d'empêcher l'emploi pour le deuxième groupement d'employeurs et donc le développement de ce secteur géographique. Globalement les baisses annoncées du CNDS font craindre le pire pour les budgets des clubs du comité.

Les annonces globales de la DRJSCS sur le sujet confirment ces craintes.

Comité 73 : Rencontre avec le Conseil départemental lundi 5 mars en présence de Thomas Champion (merci de cet accompagnement de la part de la ligue) pour aborder l'emploi de Frédéric Château (espoir d'un plein temps), le SCOT et les axes prioritaires du comité. Le plaisir d'avoir une véritable équipe au CA, qui amène une belle dynamique.

Comité 01 : Le travail sur l'organisation 2018/2019 se poursuit avec les perspectives de création d'emploi dans 3 zones :

- Oyonnax/Bellegarde/St Genis
- Chatillon/Trévoux/Montmerle
- Bourg-En-Bresse

Mais des questions sur le bouclage financier de ces projets. Augmentation du coût de la licence, mais cela va être difficile surtout vis-à-vis des clubs non affiliés s'il n'y a aucune décision de l'Etat sur la politique du sport entre les fédérations et la pratique non affiliée.

7- La licence progressive

Idée d'une licenciation progressive suite aux rencontres durant le dialogue de gestion régional.

Le principe est pour tout nouveau club :

- 1ère année : paiement du timbre fédéral uniquement
- 2^{ème} année : paiement des timbres fédéral et départemental
- 3^{ème} année : paiement de tous les timbres

Pas de perte financière puisque les clubs n'existent pas pour l'instant. L'ERD s'est exprimée contre cette mesure car pas assez souple en fonction du territoire, mais le souhait est de mettre

en place la même mesure sur toute la région et pour tout nouveau club quelque soit son parcours. Cette mesure pourrait être mise en place dès septembre 2018.

Les échanges avant décision :

B. Méjean : Tout à fait favorable, met-on des conditions à cette mesure ?

J. Pym : Respecter les règlements fédéraux donc aussi licencier TOUS ses adhérents.

T. Champion : Le phénomène de ne pas licencier tous les adhérents est moins développé qu'à une époque car les comités avaient réagi et demandé la radiation de clubs non respectueux (ex : Isère, Ain, Haute-Savoie). Cela a un effet dissuasif sur d'autres clubs.



VOTE : Etes-vous en accord avec le fait de soumettre ce projet à l'approbation de l'AG de mars 2018 ?

Nombre votant=6, pour =6, abstention=0, contre=0

La mesure sera présentée devant l'AG

8- Rapport de la Secrétaire générale

a. Règlement Intérieur

La dernière modification apporté lors du dernier CA a été intégrée dans le dernier envoi. Merci de le vérifier, car il sera soumis au vote de l'AG de mars.

Pour rappel le but était de remettre ce règlement en harmonie avec les nouveaux statuts régionaux et nationaux, c'est un toilettage général. Il y est proposé de supprimer le Conseil des présidents de comités car ces derniers sont invités systématiquement aux CA de ligue et ont un temps d'échange chaque année via le dialogue de gestion. Donc le contact et la construction conjointe des projets politiques se font.

b. AG du 24 mars 2018

Présentation du déroulement de la journée avec l'assemblée le matin, puis un repas et l'après-midi, 2 ateliers en alternance avec d'un côté Mélanie Bosc du CROS et de l'autre, Bruno Boyer de la DRJSCS.

Aucune commission n'a envoyé son rapport, ce qui va poser problème pour les envois des livrets. Merci à chacun de faire cet envoi au plus tard le 9 mars 2018 à Valérie et Catherine.

c. Point sur les emplois

CDI de Florian Baud signé et débuté le 1^{er} mars 2018, passage de Sophie Bluy à temps plein le 01 septembre 2018. La ligue fait beaucoup, elle essaie de se donner les moyens de porter au mieux ses projets mais cela à un coût, humain et financier, cela nécessite un accompagnement et une réflexion à plus long terme que les élus ont décidé de faire mais qui engage les futurs.

J. Pym remercie Valérie Blond de cet accompagnement.

9- Rapport de la Trésorière

a. Le bilan 2018

Il sera fourni par le cabinet comptable fin de semaine du 5 au 9 mars.

b. Le budget 2017



Il est à finaliser suite à la décision de ce jour (aide clubs avenir) et à envoyer corrigé. Mais les modifications seront mineures puisque la base est définie et connue de tous.

Aide aux clubs avenir :

Lors du dernier CA il y a eu discussion entre John Pym et Nadège Jacquemot, cela nécessite un choix politique qui se doit d'être partagé.

-Point de vue de J. Pym : Faire une aide pérenne sur l'olympiade pour donner de la visibilité à moyen terme aux clubs.

-Point de vue de N. Jacquemot : Profiter de l'apport fédéral pour débloquer des fonds à placer sur d'autres actions de la ligue.

B. Méjean : S'il y a les 1 000€ de la FFBaD, pourquoi ne pas baisser l'aide régionale et thésauriser pour l'avenir si le nombre de clubs Avenir augmente.

P. Edinger : Maintien de l'aide régionale à 1 000€ surtout si le CNDS club baisse

C. Benoit : Même analyse que Nadège et Bruno

F. Pichard : Rôle d'incitation à entrer dans le dispositif donc pour le maintien de l'aide à 1 000€

C. Adam : Même idée que F Pichard, volonté de cohérence à moyen terme.

V. Blond : Maintien de l'aide.

VOTE : Etes-vous en accord le maintien de l'aide de 1 000€ aux clubs avenir qui s'additionnera à l'aide financière fédérale ?

Nombre votant=6, pour =6, abstention=0, contre=0

L'aide est maintenue

10- Questions diverses

Aucune

JP remercie chacun de sa présence et de son engagement. Il clôt la séance à 23h30

Le président
John PYM

La secrétaire générale
Valérie BLOND